

**MODALITES DE MISE A DISPOSITION OU DE CONSULTATION DES DOCUMENTS  
PREPARATOIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 14 JUIN 2012**

Les actionnaires de la société DIGIGRAM sont informés qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Mixte le jeudi 14 juin 2012 à 11 heures au siège social.

L'avis de réunion valant avis de convocation comprenant l'ordre du jour ainsi que le texte des résolutions qui seront proposées au vote des actionnaires a été publié dans le BALO n° 56 du 9 mai 2012, ainsi que sur le site Internet de la société DIGIGRAM ([www.digigram.com](http://www.digigram.com)). L'avis de convocation comprenant l'ordre du jour sera publié dans le journal d'annonces légales « Les Affiches de Grenoble et du Dauphiné » du 25 mai 2012.

Les documents relatifs à cette assemblée ainsi que les formulaires de vote par correspondance ou par procuration sont tenus à disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

Les documents et renseignements prévus notamment par les articles R. 225-81, R. 225-83 et R. 225-73-1 du Code de commerce sont publiés sur le site Internet de la société DIGIGRAM ([www.digigram.com](http://www.digigram.com)).

Tout actionnaire peut se procurer dans les conditions prévues aux articles R. 225-88 et R. 225-89 du Code de commerce les documents visés ci-dessus par simple demande écrite adressée :

- Au siège social situé 82/84 allée Galilée – Les Gémeaux - 38330 Montbonnot-Saint-Martin,
- Ou
- Auprès de la Banque BNP Paribas Securities Services - GCT Assemblées - Grands Moulins de Pantin – 9 rue du Débarcadère – 93761 Pantin Cedex.